

Bruitte, Charlemagne Louis

Cote de référence	FR ANOM COL H 129
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H129/bruittecha
Condamné en	1857
Envoyé en	Guyane française
N° matricule	429

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

